

Adresse de la Société populaire de Montpellier qui transmet une lettre des malades de l'hôpital militaire de la commune, lors de de la séance du 21 prairial an II (9 juin 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la Société populaire de Montpellier qui transmet une lettre des malades de l'hôpital militaire de la commune, lors de de la séance du 21 prairial an II (9 juin 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) p. 430;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_14302_t1_0430_0000_7

Fichier pdf généré le 30/03/2022

laire régénérée de Montagne Comolas, département du Gard, district de Pont sur Rhône, canton de Roquemaure, Soussignés ».

GAILLARD aîné (*ex-présid.*), Félix FRANQUEBALME, Frene ARNAUD, Epinard VERGIER. CHAVE père (*archiviste*), COLZA CHAVE fils (*secrét.*), Corbeille ARNAUD (*secrét.*), Peuplié SERRE (*ex-secrét.*).

3

Vernerey, représentant du peuple dans les départements de la Creuse et de l'Allier, adresse à la Convention nationale le don que fait à la patrie de son office de notaire le citoyen Jean-Baptiste Faure, maire de la commune de Cosne, département de l'Allier.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité de liquidation (1).

4

Le comité de surveillance et la commune de Manosque, département des Basses-Alpes, témoignent à la Convention nationale leurs sentiments de reconnaissance pour ses travaux infatigables. On doit, disent-ils, le salut de notre pays et sa régénération à l'énergie révolutionnaire qu'ont développée les représentants du peuple d'Herbès, Robespierre jeune et Ricord. Ils terminent par inviter la Convention à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité de salut public (2).

5

La société populaire de Montpellier (3) adresse la copie d'une lettre que lui ont écrite les militaires malades dans l'hôpital de cette commune, par laquelle ces braves citoyens témoignent la joie qu'ils ont ressentie en apprenant les victoires de leurs frères d'armes sur les esclaves espagnols, et en même temps leur douleur de n'avoir pas pu participer à leurs travaux et à leur gloire.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

[Montpellier, s.d.] (5).

« Citoyens représentants,

Nous vous envoyons ci-joint un extrait de la lettre que nos frères malades de l'hôpital militaire de notre commune nous ont écrite. Vous verrez le patriotisme le plus pur et le désir

qu'ont ces braves militaires de terrasser les ennemis de la chose publique. Vive la République ! Vive la Montagne ».

PERNET, BOUQUET, AVIGNON, BOUCHER, BRUNET, MONTETS, BESTIEU.

[Extrait des délibérations de la Sté popul.; 13 flor. II].

On a fait lecture d'une lettre des malades de l'hôpital militaire de cette commune, qui font part à la société de la joie qu'ils ont eue en apprenant la grande nouvelle de la défaite des Espagnols.

L'assemblée a délibéré qu'extrait de la présente lettre serait envoyé à la Convention nationale avec invitation de la faire insérer dans le Bulletin.

P.c.c. VÉRITÉ JEANJEAN.

[Extrait d'une lettre des malades de l'hôpital militaire à la Sté popul.].

« Frères et Amis,

Nous venons d'apprendre avec la plus douce satisfaction la fameuse victoire que viennent de remporter nos braves frères d'armes sur les satellites espagnols.

C'est avec la plus grande douleur, frères et amis, que nous voyons n'avoir pu participer à leur gloire et à leurs glorieux travaux.

Nous invoquons chaque jour l'ange tutélaire de la liberté qu'il veuille bien hâter notre guérison afin que nous puissions bientôt marcher d'un pas rapide au champ d'honneur qui nous est ouvert.

Il n'est aucun de nous qui ne désire de sacrifier sa vie pour la liberté et l'égalité si chères à nos cœurs; soyez bien convaincus, frères et amis, de l'amour que nous avons pour notre chère patrie, et du désir que nous avons de combattre pour elle.

Des républicains tels que nous n'ont d'autre désir que de s'immoler pour une aussi belle cause.

Nous jurons tous de verser jusqu'à la dernière goutte de notre sang pour sa défense et celle de notre sainte constitution, et déclarons une guerre éternelle aux aristocrates, fédéralistes, égoïstes, modérés.

Ça ira, ça ira.

Et la République et la Montagne triomphera ».

P.c.c. [mêmes signatures].

6

La société populaire de Mollèges département des Bouches-du-Rhône, exprime sa joie d'apprendre que les conspirateurs ont payé de leur tête les forfaits dont ils s'étoient rendus coupables envers la représentation nationale; elle l'invite à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

(1) P.V., XXXIX, 125. B^m, 25 prair. (1^{er} suppl^o).

(2) P.V., XXXIX, 125. B^m, 26 prair. (2^e suppl^o).

(3) Hérault.

(4) P.V., XXXIX, 125.

(5) C 306, pl. 1162, p. 28 à 30.

(1) P.V., XXXIX, 126.